

Ecole Doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris – ED 626

Comité de Suivi Individuel de x^{ème} année

Dans le cadre du suivi des doctorants inscrits à l'ED IP Paris, nous demandons qu'une **présentation** soit organisée au sein de l'équipe d'accueil en présence des deux membres du comité de suivi individuel avant chaque réinscription pendant la durée de la thèse. Nous vous remercions d'avoir accepté ce rôle.

Le comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention individuelle de formation. Il évalue, lors d'entretiens avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet des rapports d'entretiens au directeur de l'école doctorale, aux responsables de domaines, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Afin d'accompagner les membres des comités de suivi dans leur mission, le réseau national des collèges doctoraux a publié un guide du CSI (comité de suivi individuel) des doctorants, qui peut être consulté au lien suivant :

https://drive.google.com/file/d/1Qkg7RUmcZ_hyYWI9ZehRIg0YI5b7WEiU .

La fourniture du rapport du comité de suivi individuel est un préalable à l'inscription pour l'année suivante.

Les présentations sont organisées sous la responsabilité et à l'initiative du directeur de thèse. Ses modalités sont les suivantes :

- Envoi par le doctorant, deux semaines avant la présentation, d'un manuscrit (10 pages maximum hors bibliographie) introduisant le sujet, les travaux réalisés et les résultats obtenus ainsi que les perspectives d'avancement jusqu'à la soutenance, et une liste de l'ensemble des communications et publications éventuelles, ainsi qu'un CV ;
- Le doctorant fournit deux semaines avant la présentation son projet professionnel et la liste de ses formations suivies et prévisionnelles, ainsi que le formulaire de rapport du comité de suivi prérempli avec les données ;
- Le doctorat fait sa présentation (20-25 'suivie de questions-réponses) aux deux membres du comité de suivi, dont l'un est désigné président, suivi d'un entretien de ces membres avec le directeur de thèse seul et d'un entretien de ces membres avec le doctorant seul ;
- Rédaction d'un rapport consensuel par les deux membres extérieurs du comité de suivi, signé par le président. Celui-ci est communiqué au doctorant et au directeur de thèse, qui pourra éventuellement y porter ses commentaires. Il est ensuite remis au responsable de domaine.

Ecole Doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris – ED 626

Compte-rendu du comité de suivi individuel

Nous vous demandons d'assister à la présentation du doctorant et de discuter seul à seul avec lui, puis avec son directeur de thèse pour évaluer si la thèse se déroule de façon satisfaisante. A l'issue de cette présentation, nous vous remercions de remplir le formulaire ci-joint et de l'envoyer au doctorant et au directeur de thèse. Le rapport devra répondre succinctement aux questions suivantes :

- pertinence du travail effectué
- évaluation de ce qui reste à faire
- avis sur le calendrier prévisionnel de soutenance proposé
- sondage sur le devenir du doctorant après sa thèse
- production scientifique (publications, logiciels, rapports, ...)
- évaluation et signalement d'une situation de conflit, d'harcèlement, de discrimination, de violences sexistes ou sexuelles (HDVSS)

Directrice de l'Ecole Doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris (ED IP Paris)

Prof. Adriana Tapus

Ecole Doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris – ED 626

Compte-rendu du comité de suivi individuel

Nom et prénom du doctorant	
Titre de la Thèse	
Directeur de thèse , Co-encadrant	
Laboratoire/ Unité de Recherche	
Etablissement Opérateur de l'Inscription	

Nom du membre du CSI 1 Président du CSI oui/non*	
Nom du membre du CSI 2 Président du CSI oui/non*	
Laboratoire/ Unité de Recherche/ Etablissement du membre du CSI 1	
Laboratoire/ Unité de Recherche/ Etablissement du membre du CSI 2	
Date de la présentation	
*Désigner le président du CSI. Rayer la mention inutile	

Etat d'avancement	☐ satisfaisant ☐ un ajustement du projet semble nécessaire (avancement, positionnement du sujet, planning, ...) ☐ une concertation avec l'ED semble nécessaire
Soutenance	☐ la thèse devrait être soutenue dans les 3 ans ☐ une prolongation de quelques mois sera sans doute nécessaire
Situation de Conflit et/ou HDVSS	☐ Oui ☐ Non Si oui, veuillez préciser :

Ecole Doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris – ED 626

Compte-rendu du comité de suivi individuel

Compte-rendu : (pertinence du travail effectué, évaluation de ce qui reste à faire, avis sur le calendrier prévisionnel de soutenance proposé, sondage sur le devenir du doctorant après sa thèse, production scientifique)

Signatures :

Nom et Prénom du membre du comité de suivi individuel-1 :

Signature du membre du comité de suivi individuel 1 :

Date

Nom et Prénom du membre du comité de suivi individuel 2 :

Signature du membre du comité de suivi individuel 2 :

Date :

Commentaires et visa du directeur de thèse

***Ce rapport, après retour du responsable de domaine, devra être déposé par le doctorant dans son espace personnel ADUM lors de sa réinscription administrative.**